**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE** **DÉPARTEMENT DU GERS**

**MAIRIE DE CASTILLON-MASSAS**

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU 31 MAI 2024**

L’an deux mille vingt-quatre, le 31 mai à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Castillon-Massas, régulièrement convoqué, s’est tenu à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CARRERA, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Nombre de présents : 8

Nombre d’excusés : 02 Nombre de procurations : 1

Nombre d’absents : 03 Nombre de votants : 9

Date de convocation : 06/04/2024 Date d’affichage : 06/04/2024

**Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer**

Présents : Bernard CARRERA (maire), Daniel JUGAN, Pierre BARBEAU, (adjoints), Ilona AUJON-CHEVALLIER, Corine FAVAREL, Loïc BONET, Sébastien PALANQUE (conseillers)

Procuration : Pierre BESSAGNET à Daniel JUGAN

Absents excusés : Pierre BARBEAU, Hugo SOULAYRAC

Président de Séance : Bernard CARRERA

Secrétaire de Séance : Loïc BONET

**Rappel de l’Ordre du Jour :**

Lecture du Procès-Verbal de la précédente réunion

Signature de la feuille de présence

Désignation du secrétaire de séance

Promotion de la secrétaire de mairie à l’appellation secrétaire générale de mairie

Modification du tableau des emplois

Démission de la cantinière

Embauche de Mme RICAUD Brigitte au poste de cantinière au 1° septembre 2024

Adhésion ou pas au groupement d’achat d’énergies

Adhésion assurance protection des élus

Point sur les travaux du mur (devis, subventions, emprunt)

Point sur chemin de l’Encladère

Voirie : point à temps

Rangement des archives et déchetterie

Elections européennes tour de garde

Départ de Mathieu BOUBEE 15 juin (organisation…)

Ciné plein air du 10 juillet (organisation, buvette…)

Eté jeunes du 8 au 9 juillet (préparation…)

Questions diverses

**1) Approbation du Procès-Verbal de la Réunion du 09 avril 2024**

Le document est approuvé à l’unanimité des présents

**2) Désignation du Secrétaire de Séance**

Monsieur Loïc BONET est désigné secrétaire de séance

**3) Promotion de la secrétaire de mairie à l’appellation « Secrétaire générale de mairie »**

Monsieur CARRERA fait état d’une modification d’appellation du poste dévolu à notre secrétaire de mairie. L’emploi sera dénommé « Secrétaire Générale de Mairie ».

Il ne s’agit cependant que d’un changement de titre, l’indice de rémunération restant inchangé…mais pas les compétences de la secrétaire, sans cesse plus étendues

**Après délibération le Conseil, à l’unanimité, approuve cette modification**

**4) Modification du tableau des emplois**

Monsieur le Maire précise que ce changement entraîne néanmoins une modification du tableau des emplois. A savoir :

* 1 poste de secrétaire générale de mairie à 8h/semaine
* 1 poste de cantinière à 21h30/semaine

**5) Démission de la cantinière**

Ayant trouvé un emploi plus conforme à ses aspirations, notre cantinière a officiellement présenté sa démission au 31 août 2024

**6) Embauche de Mme RICAUD Brigitte au poste de cantinière au 1er septembre 2024**

Afin de pourvoir ce poste, Monsieur CARRERA propose l’embauche de Madame RICAUD Brigitte au 1er septembre 2024.

Cette personne a déjà assuré plusieurs remplacements durant l’année scolaire écoulée en donnant entière satisfaction.

Après discussion, les membres du Conseil approuvent cette proposition

**7) Adhésion ou pas au groupement d’achat d’énergies**

Monsieur CARRERA expose une offre d’adhésion du syndicat d’électrification du Gers à un collectif d’achat groupé d’énergie (gaz et électricité), portée par un ensemble de collectivités locales et territoriales. Ce collectif décidera de l’opérateur de distribution et du tarif d’achat, aligné sur celui des clients particuliers.

Considérant nos spécificités locales et le volume de nos achats, le Conseil, à l’unanimité, décide de ne pas répondre à cette offre

**8) Adhésion assurance protection des élus**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’à la suite des actes perpétrés à l’encontre d’élus locaux, une assurance « Protection des élus » a été mise en place par l’AMF et demande l’avis du Conseil pour une éventuelle souscription.

Après discussion où il a été relevé que nous n’étions pas concernés par ce phénomène, le Conseil décide, pour l’instant, de ne pas souscrire un tel contrat

**9) Point sur les travaux du mur (devis, subventions, emprunt)**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le devis global des travaux ne devrait pas évoluer notablement. A savoir

STPAG travaux : 213 950.05€

INCG maitrise d’œuvre : 19 800.00€

SEMOFI étude des sols : 14 961.60€

LA DEPECHE annonces légale 991.13€

Soit un total TTC 249 702.78€

Les dossiers de subventions sont en bonne voie et, lorsque ces aides seront accordées, il sera possible de contracter l’emprunt nécessaire

**10) Point sur chemin de l’Encladère**

Le dossier est quasiment complet. Il reste à recevoir les documents du service de la publicité foncière pour le clôturer

**11) Voirie : point à temps**

Monsieur le Maire demande à chacun de répertorier les éventuels points à reprendre sur nos routes. Le recensement des lieux à traiter est maintenant terminé, les travaux seront effectués dès que la météo le permettra

**12) Rangement des archives et déchetterie**

Monsieur CARRERA précise que la poursuite et la fin du rangement des archives communales au sein de l’ancienne école devrait pouvoir se faire pendant les opérations électorales du 9 juin

**13) Elections européennes tour de garde**

Le Conseil établit ensuite le tableau des permanences pour ces élections européennes

**14) Départ de Mathieu BOUBEE 15 juin (organisation…)**

L’organisation de cette petite fête pour célébrer le départ de notre directeur/instituteur est en cours

**15) Ciné plein air du 10 juillet (organisation, buvette…)**

Il en est de même concernant la projection d’un film en plein air

**16) Eté jeunes du 8 au 9 juillet (préparation…)**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu’il attend des précisions pour organiser au mieux l’accueil et l’emploi du temps des adolescents qui interviendront dans ce cadre

**17) Questions diverses**

* Monsieur JUGAN relaie les observations formulées par une habitante de la commune au sujet du fauchage des bas-côtés communaux

**Aucune question autre n’étant soulevée et l’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures**